

Le 17 décembre 2018

PRIME POUVOIR D'ACHAT

L'UNSA demande à la direction d'appliquer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat Macron aux salariés du Groupe ORPEA-CLINEA.

Cette prime exceptionnelle répond à un besoin impératif, exprimé et soutenu par la population.

Augmenter le pouvoir d'achat est une mesure juste et urgente qui s'impose.

Cela ne doit en aucun cas remplacer la négociation qui s'engage dans l'entreprise et qui est également indispensable dans la branche pour l'augmentation durable des salaires.

Nous demandons à la direction une prime exceptionnelle pour tous les salariés du Groupe Orpea-Clinea.

L'équipe UNSA-SAMS

Bulletin de contact UNSA-Sams

Un renseignement? un conseil ?

Renvoyez ce tract joint à vos demandes ou envoyez un courriel à contact@unsa-sams.com

Nom : _____ Prénom : _____

Établissement: _____ Qualification : _____

Téléphone : _____ Email : _____

www.unsa-sams.com

UNSA-SAMS

Syndicat Autonome Métiers de la Santé

Bat D - BP29

60 bis rue de Rochechouart 75009Paris